

La Viorne

80, montée Jean Mermoz 38090 Villefontaine



COORDIN'ACTION
DES ASSOCIATIONS

Locatif



Fiche technique

Type d'habitat :

Locatif puis possibilité d'accession

Date d'achèvement des travaux :

Octobre 1985

Nombre de foyers :

13 familles

Locaux et espaces communs :

1 salle commune de 50 m²,

1 salle commune de 15 m², 1 terrasse,

1 parking fermé

Statut juridique pour la construction :

HLM - Gestion : copropriété

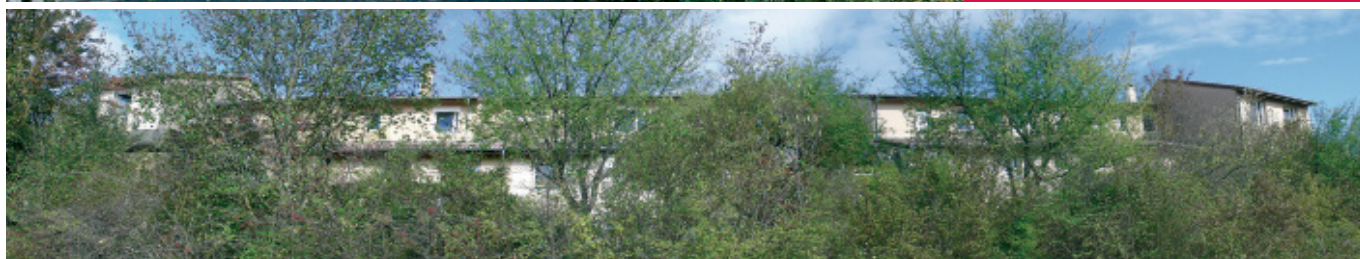
Architecte :

André Pegaz

Contact :

c-jm.viallon@orange.fr

alain.sauzay@orange.fr



Quand locatif rime avec collectif



En 1980 : Plusieurs militants associatifs de Villefontaine réfléchissent «au vivre ensemble» et aboutissent à la rédaction d'une charte exprimant les grandes lignes d'une structure d'habitat et d'une philosophie de vie.

Extraits : *«Je souhaite m'habiter librement, m'approprier ma propre vie», «Pour que ma demeure ne soit pas celle d'un demeuré».*

Le choix impératif du locatif en milieu urbain nous fait adresser cette charte à plusieurs sociétés HLM. Une seule répond positivement. S'en suit une longue période d'élaboration dans la confiance. Par contre, la collaboration avec l'architecte est laborieuse mais finalement...

1985 : Les 13 familles intègrent leur logement et investissent les deux salles collectives de La Viorne.
2001 : Les HLM acceptent de nous vendre les logements et actuellement 11 sur les 13 sont en copropriété.

2009 : Le fils d'un des membres fondateurs s'installe avec sa compagne. Un autre couple attend un enfant. Ainsi, les multiples départs et arrivées de familles d'origines sociales et générationnelles diverses confirment la viabilité et l'attractivité du projet.

